



GUIDE DES
ECHANGES
INTERNATIONAUX
2019/2020



Le guide est téléchargeable sur le site Internet de l'ENSA-V
(<http://www.versailles.archi.fr>, rubrique « international », dans « boîte à téléchargement »)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	2
MOBILITE D'ETUDE	3
Les accords Erasmus+	4
Les accords bilatéraux.....	5
CANDIDATURE ET SELECTION POUR LA MOBILITE D'ETUDE.....	6
Etapas de la candidature	6
Etapas après la sélection.....	7
PREPARATION DE LA MOBILITE D'ETUDE	8
AVANT LA MOBILITE.....	8
LE LEARNING AGREEMENT	11
LES ECTS	12
LE MEMOIRE A L'ETRANGER	14
AU RETOUR DE LA MOBILITE D'ETUDE	15
LE DOUBLE MASTER TONGJI VERSAILLES	16
MOBILITE DE PROJET : P45 A L'ETRANGER	17
MOBILITE DE STAGE EN MASTER 1.....	18
AIDES FINANCIERES A LA MOBILITE	19
COORDONNEES DES ETABLISSEMENTS PARTENAIRES	21
NOMS DES ETUDIANTS SORTANTS (2016-2019)	31
NOMS DES ETUDIANTS ENTRANTS (2016-2019)	33

INTRODUCTION

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V) propose aux étudiants des échanges internationaux dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur avec lesquels des conventions ont été établies.

Ces échanges internationaux sont soutenus activement par les enseignants ou chercheurs de l'Ecole. Ils sont encadrés par un contrat de mobilité qui engage l'établissement, l'étudiant et son coordinateur pédagogique.

Ces échanges internationaux peuvent prendre la forme de mobilités d'études permettant aux étudiants de 4^{ème} année de valider à l'étranger leur 1^{ère} année de Master ou ? dans le cadre de l'accord conclu avec l'université de Tongji (Shanghai, Chine), d'obtenir un double diplôme. Ils peuvent également prendre la forme d'ateliers de projets internationaux (P45) ou de stages en entreprise.

MOBILITES D'ETUDES

L'ENSAV a conclu environ 25 accords Erasmus+ et une douzaine d'accords bilatéraux permettant aux étudiants de partir en mobilité d'études dans une université partenaire.

Ces accords permettent aux étudiants :

- de partir pendant **un semestre ou une année** dans un établissement partenaire,
- de découvrir d'autres enseignements et cultures
- d'obtenir la reconnaissance des crédits ECTS validés à l'étranger
- d'être exonéré des frais d'inscription dans l'établissement partenaire
- d'obtenir des aides financières (bourses et aides à la mobilité)

LES ACCORDS ERASMUS+

Pays	Ville/Ecole	Site web	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Responsables enseignants Ensav
ALLEMAGNE	Berlin (TU Berlin)	https://www.tu-berlin.de/	10 mois	2	Klaas DE RYCKE klaas.derycke@versailles.archi.fr
	Munich (TU Munich)	https://www.tum.de/	10 mois	2	
	Darmstadt (TU Darmstadt)	https://www.tu-darmstadt.de/	10 mois	2	
	Mayence (HS Mainz)	https://www.hs-mainz.de/	9 mois	2	
AUTRICHE	Vienne (TU Wien)	https://www.tuwien.ac.at/	10 mois	2	Susanne STACHER susanne.stacher@versailles.archi.fr
BELGIQUE	Bruxelles (ULB)	http://www.ulb.ac.be/	10 mois	2	Klaas DE RYCKE klaas.derycke@versailles.archi.fr
	Liège (Uni. De Liège)	https://www.uliege.be/cms/c_8699436/fr/portail-uliege	9 mois	1	Nicolas PHAM nicolas.pham@versailles.archi.fr
ESPAGNE	Barcelone (ETSAB)	https://etsab.upc.edu/ca	10 mois	2	Richard SABATIER richard.sabatier@versailles.archi.fr
	Madrid (UPM)	http://etsamadrid.aq.upm.es/	10 mois	2	
	Valladolid (UVA)	http://www.uva.es/export/sites/uva/	9 mois	2	
ESTONIE	Tallinn (EAA) ²	https://www.artun.ee/en/home/	9 mois	1	Susanne STACHER susanne.stacher@versailles.archi.fr
GRECE	Athènes (NTUA)	https://www.ntua.gr/en/	9 mois	2	Susanne STACHER susanne.stacher@versailles.archi.fr
ITALIE	Milan (Poli. Di Milano)	https://www.polimi.it/	9 mois	2	Emmanuel COMBAREL emmanuel.combarel@versailles.archi.fr
	Rome (La Sapienza)	https://www.uniroma1.it/it/pagina-strutturale/home	10 mois	5	Richard SABATIER richard.sabatier@versailles.archi.fr
	Rome (Roma 3)	http://architettura.uniroma3.it/	10 mois	4	Gabriele PIERLUISI gabrielepierluisi@gmail.com
	Palerme (Unipa)	http://www.unipa.it/	10 mois	2	
	Venise (IUAV)	http://www.iuav.it/homepage/	9 mois	2	
PAYS-BAS	Delft (TU Delft)	https://www.tudelft.nl/en/architecture-and-the-built-environment/	5 mois	1	Nicolas PHAM nicolas.pham@versailles.archi.fr
PORTUGAL	Lisbonne (Uni. Tech. Lisboa)	https://tecnico.ulisboa.pt/en/	10 mois	2	Luc VILAN l.vilan@wanadoo.fr
	Porto (Uni. Do Porto)	https://sigarra.up.pt/	9 mois	2	
ROUMANIE	Bucarest (Ion Mincu)	https://www.uaaim.ro/	10 mois	2	Andrei FERARU agence@aaferaru.com
ROYAUME-UNI	Glasgow (GSA) ¹	http://www.gsa.ac.uk/	5 mois	1 ou 2	Susanne STACHER susanne.stacher@versailles.archi.fr
SLOVAQUIE	Bratislava (SUTB)	https://www.stuba.sk/	10 mois	2	Andrei FERARU agence@aaferaru.com
TURQUIE	Istanbul (ITU)	http://www.itu.edu.tr/	5 mois	2	Ido AVISSAR ido.avissar@versailles.archi.fr
	Istanbul (BILGI)	https://www.bilgi.edu.tr/en/	5 mois	1	

13 pays

24 villes

Total : 51 mobilités

LES ACCORDS BILATERAUX

Pays	Ville/Ecole	Site web	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Responsables enseignants Ensav
ARGENTINE	Buenos Aires (FADU-UBA)	http://www.fadu.uba.ar/categoria/49-arquitectura	9 mois	5	Guillermo WIELAND guillermo.wieland@versailles.archi.fr
	Cordoba (FAUDI)	http://faud.unc.edu.ar/	9 mois	2	
BRESIL	Rio de Janeiro (FAU)	https://ufrj.br/	10 mois	2	Djamel KLOUCHE djamel.klouche@versailles.archi.fr
	Rio de Janeiro (PUC)	http://www.puc-rio.br/	10 mois	2	
	Sao Paulo (Mackenzie)	https://www.mackenzie.br/	6/9 mois	1	
CANADA	Montréal (Uni. Montréal)	https://www.umontreal.ca/	9 mois	2	Cédric LIBERT cedric@anorak.be
JAPON	Kyoto (KIT)	https://www.kyoto-u.ac.jp/en/	9 mois	2	David LECLERC david.leclerc@versailles.archi.fr
LIBAN	Beyrouth (ALBA)	http://www.alba.edu.lb/	10 mois	2	Sophie BRONES sophie.brones@versailles.archi.fr
SUISSE	Genève (HEPIA)	https://www.unige.ch/ /	10 mois	2	Nicolas PHAM nicolas.pham@versailles.archi.fr
THAILANDE	Bangkok (Uni. Chulalongkorn)	https://www.chula.ac.th/	6 mois	6	Suzanne STACHER suzanne.stacher@versailles.archi.fr
MAROC	Rabat (Uni. Internationale de Rabat)	http://www.uir.ac.ma/	10 mois	2	Guillaume RAMILLIEN guillaume.ramillien@versailles.archi.fr
USA	Chicago (IIT)	https://web.iit.edu/	6 mois	2	Ido AVISSAR ido.avissar@versailles.archi.fr
	Houston (GD Hines College) ²	http://www.uh.edu/architecture/	10 mois	2	Suzanne STACHER suzanne.stacher@versailles.archi.fr

9 pays

12 villes

Total: 32 mobilités

Double Master franco-chinois

Pays	Ville/Ecole	Site web	Durée de mobilité	Possibilité de mobilité	Responsables Ensav
CHINE	Shanghai/Tongji (CAUP)	http://upd-caup.tongji.edu.cn/	5 semestres	6	Ingrid TAILLANDIER ingrid.taillandier@versailles.archi.fr

Total général: 81 mobilités

(1) sous réserve de place disponible

(2) sous réserve de réciprocité

1. Les étapes de la candidature



1. Choix de mobilité

Pour vous aider à faire vos choix de mobilité, vous pouvez :

- assister à la réunion d'information du mois de novembre
- consulter le guide des échanges pour connaître les possibilités de mobilités
- se renseigner sur les sites web des établissements partenaires
- consulter au Service International **les rapports de mobilité d'étude** des étudiants partis l'année précédente.



2. Inscription

avant le 14 décembre 2018 et sous réserve de l'obtention de toutes vos UE de 2ème année :

- dépôt du formulaire de candidature signé indiquant **2 destinations maximum**
- votre 1er choix fera l'objet d'une audition avec un jury,
- votre 2nd choix pourra être pris en compte si vous figurez sur la liste complémentaire.



3. Confirmation de candidature

avant le 14 janvier 2019, confirmation de votre candidature par le dépôt :

- d'un portfolio avec curriculum vitae (cf p. 7)
- d'une lettre de motivation signée (1 page), en français et pour les destinations anglo-saxonnes en anglais.



4. Entretien devant le jury

fin janvier 2019, sous réserve des résultats du P31:

- entretien avec un jury dans la langue du pays choisi (cf p.8), autour de 4 points :
- votre parcours
- vos motivations pour un établissement partenaire et votre engagement pour la mobilité
- vos projets (notamment votre mémoire) en relation avec la destination choisie
- vos compétences linguistiques par rapport au pays sélectionné.



5. La sélection

début février 2019

1. la liste finale des étudiants retenus sera affichée au Service International
2. une liste complémentaire permettra aux étudiants fléchés par le jury de choisir les destinations restantes et disponibles,
3. signature d'engagement de l'étudiant retenu.

A NOTER :

vosre portfolio (au format A4) :

- il devra reprendre votre parcours depuis votre entrée à l'école (travaux personnels ou en groupe en indiquant l'enseignant qui a encadré et noté vos travaux),
- Il devra être accompagné d'une lettre de motivation signée et d'un curriculum vitae faisant état notamment de vos stages et des informations en relation avec votre demande de mobilité.

Pour les travaux extérieurs à l'école, mention devra être faite du nom et des coordonnées de l'agence, du nom du maître de stage, du descriptif et de la localisation du ou des projets.

L'évaluation de votre candidature sera basée en grande partie sur votre portfolio, il ne doit donc pas être négligé.

2. Les étapes après la sélection



6. La nomination

mars 2019

- l'ENSAV informe les écoles partenaires des candidats retenus. L'étudiant recevra une copie du mail.



7. L'inscription à l'établissement d'accueil

mai 2019

- les établissements partenaires envoient aux étudiants sélectionnés les dossiers d'inscription par ailleurs téléchargeables sur leur site internet. Pour certaines destinations, une demande de logement peut accompagner le formulaire d'inscription.
- les candidats retenus remplissent eux-mêmes les différents dossiers d'inscription dans les établissements partenaires, en liaison avec le Service International

Attention : veillez à respecter les dates limites d'inscription des établissements partenaires



8. Confirmation de mobilité

début juillet 2019

- les candidatures sont définitivement confirmées après les résultats du jury de fin de licence.
- Une réunion de départ de mobilité a lieu au mois de juillet.

Attention : les étudiants devront obligatoirement avoir obtenu, à la session de juillet 2019, le diplôme d'études en architecture valant grade de licence pour finaliser leur projet d'études à l'étranger.

En cas d'échec, la demande de mobilité sera annulée.

Aucune candidature ne sera prise en compte en dehors des dates indiquées ci-dessus.

1. La langue requise pour partir en mobilité

⇒ Cours de langues à l'ENSAV:

- en 1^{ère} année: tous les étudiants suivent des cours d'anglais.
- en 2^{ème} et 3^{ème} année: vous pouvez préparer votre année à l'étranger en approfondissant les langues dispensées à l'école : l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien.
- en 3^{ème} année, le test TOEIC est devenu obligatoire à l'ENSAV.

Pour d'autres langues, il est possible de participer aux formations de langues du Centre de ressources et Espaces Langues (CEREL) de l'Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines (UVSQ) : (voir ci-dessous).

⇒ Lors de l'entretien devant le jury:

Destinations	Entretien devant le jury
Pays-Bas (Delft), Japon (Kyoto), Thaïlande (Bangkok), Royaume-Uni (Glasgow), Etats-Unis (Houston University et IIT de Chicago)	- en anglais - test TOEIC exigé
Allemagne (Berlin, Darmstadt, Mayence, Munich), Autriche (Vienne)	- en allemand (une bonne connaissance de l'allemand étant demandée par les universités d'accueil).
les autres destinations	l'entretien dans la langue du pays est vivement recommandé (à défaut en anglais).

⇒ Autres modalités de formation en langues étrangères:

Pour les étudiants qui souhaitent volontairement passer un test pour avoir une certification internationale, vous pouvez vous adresser au **CEREL de l'UVSQ**.

Sa mission est la formation, l'accompagnement en langues vivantes étrangères:

Le CEREL est agréé pour vous faire passer les certifications suivantes :

TOEIC, TOEFL, BULATS, TFI Naturalisation.

Pour toute démarche, vous pouvez vous adresser au:

CEREL de Versailles, campus de l'UFR des Sciences

55 avenue de Paris

78035 Versailles cedex

Responsable pédagogique

Claudine Pierre

Tél : +33 (0)1 39 25 42 51

claudine.pierre@uvsq.fr

⇒ **TEST OLS (dans le cadre Erasmus+)** :

Depuis le 1^{er} janvier 2015, un **test de niveau de langue OLS** (Online Linguistic Support) est **obligatoire** pour les étudiants souhaitant partir dans une destination de l'Union Européenne, sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées.

Des mauvais résultats à ce test n'empêchent pas les participants de prendre part au programme de mobilité.

En revanche, **ce test conditionne le versement de la bourse Erasmus +.**

A l'issue du test, l'étudiant se verra proposer des cours de langue à distance afin d'améliorer son niveau.

Pour plus d'information sur le test OLS cf. lien suivant : <http://erasmusplusols.eu/fr/test-de-niveau/>

Déroulement du test OLS :

Comment?

Les étudiants recevront par mail de la part d'ols.eu une invitation à effectuer le test de niveau de langue sur la plateforme OLS.

Quand?

2 tests sont à effectuer. Le 1^{er}, **au plus tard 15 jours avant le départ en mobilité. Le second, au retour** de la mobilité pour mesurer l'acquisition des connaissances linguistiques.

- Les langues pratiquées:

allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois, tchèque.

Attention: dès réception de votre TEST OLS par mail,

→ veuillez bien respecter les délais (un à deux mois) pour passer le test.

→ une fois connecté, vous êtes dans l'obligation de terminer le test jusqu'au bout sous peine de perdre votre licence OLS.

2. Les inscriptions

⇒ **Réinscription à l'ENSA-V**

Les étudiants en mobilité restent étudiants de l'ENSA-V. Par conséquent, ils doivent :

→ se réinscrire à l'école au mois de juillet avant leur départ.

⇒ **Inscription dans l'établissement d'accueil**

L'étudiant reçoit par mail une copie d'envoi de sa nomination auprès de l'établissement d'accueil.

L'établissement d'accueil envoie en retour un mail de confirmation de la bonne réception de sa nomination et toutes les démarches d'inscription pour l'année suivante.

Attention : il revient aux étudiants de vérifier sur le site de l'établissement d'accueil ou en contactant les responsables de l'établissement :

- 1) les délais d'inscription fixés par l'établissement
- 2) les listes des cours et projets proposés
- 3) les documents à fournir

⇒ Frais de scolarité dans l'établissement d'accueil

→ **dans l'établissement d'accueil aucun droit d'inscription** n'est demandé hormis une participation aux frais de scolarité en Argentine (FADU/UNC), au Brésil (Rio de Janeiro/PUC) et au Royaume-Uni (Glasgow).

Toutefois, l'établissement d'accueil peut demander aux étudiants de prendre en charge les coûts d'assurance, d'adhésion à des syndicats d'étudiants et l'achat de matériels divers tels que photocopies, produits de laboratoires, etc. au même coût que les étudiants locaux.

3. Autres éléments à prévoir

⇒ Visa / Passeport biométrique

Un visa en cours de validité est obligatoire pour certaines destinations hors Europe.

Les étudiants sélectionnés pour partir en mobilité doivent obtenir, avant leur départ, un visa de 9 ou 10 mois.

Les étudiants initient les démarches nécessaires à l'obtention du visa.

Il leur incombe de vérifier qu'ils sont en possession des documents nécessaires à cette mobilité.

Les étudiants candidats à **Houston University** et à **l'IIT de Chicago** doivent se renseigner très tôt pour l'obtention d'un visa pour les U.S.A (au minimum 4-5 mois avant le départ soit dès la publication des résultats des jurys internationaux) et disposer d'un passeport biométrique.

Attention : les étudiants qui ne sont pas de nationalité française doivent veiller à prendre en compte des délais d'obtention de visa parfois plus longs.

⇒ Logement

Avant votre départ, il est recommandé de prendre contact avec les étudiants encore sur place à l'étranger pour obtenir des renseignements sur les possibilités de logement et éventuellement reprendre une location (cf liste aux dernières pages du Guide).

Pensez à donner au Service International les coordonnées du logement que vous allez quitter pour un an ; il peut rendre service à un étudiant venant en Erasmus à l'Ecole. Vous pourrez ainsi l'occuper de nouveau à votre retour.

LE LEARNING AGREEMENT (CONTRAT D'ETUDE)

En avril/mai : les candidats peuvent prendre connaissance du cursus des établissements d'accueil en consultant leur site Internet.

Les étudiants en **Master 1^{ère} année** à l'ENSA-V doivent s'inscrire dans le cursus de l'établissement d'accueil en tenant compte du nombre de crédits ECTS à obtenir pour valider leur année.

C'est dans le **Learning Agreement (Contrat d'étude)** que l'étudiant doit indiquer les enseignements (projets, cours, recherches avec les crédits ECTS) qu'il compte suivre, après avis des responsables de l'école partenaire.

⇒ **Trois parties sont à remplir obligatoirement dans le contrat d'étude** et signées par l'étudiant et les coordinateurs des deux établissements:

- 1ère partie "Avant la mobilité" (mois d'avril/mai) :

lister les cours que vous souhaiteriez suivre dans l'établissement d'accueil : La section **"Avant la mobilité"** doit être complétée avant votre départ et signée par les 3 parties (étudiant, coordinateurs ENSAV et partenaire).

- 2ème partie "Pendant la mobilité" (mois d'octobre – mois de février) :

en cas de modification des cours ou de personnes responsables lors de votre arrivée : La section **"Pendant la mobilité"** doit être complétée et validée au plus tard 2 semaines après le début des cours.

- 3ème partie "Après la mobilité" (avant votre retour) :

Lister tous les cours + ECTS acquis durant votre mobilité, et les faire valider par signature auprès de votre établissement d'accueil. Ce document sera considéré comme un relevé de notes temporaire en attendant le « **Transcript of Records** » (certificat de relevé de notes) délivré par votre établissement d'accueil.

Rappel : le **Learning Agreement/Contrat d'étude** est téléchargeable sur le site de l'ENSA-V, rubrique 'International' (boîte à téléchargement).

LES ECTS

Le terme ECTS signifie **European Credits Transfer System** en anglais, soit **système européen de transfert et d'accumulation de crédits** en français. Les crédits ECTS facilitent la mobilité des étudiants, que ce soit au niveau national ou international.

Ces indications permettent aux étudiants Erasmus ou en échange conventionné de s'inscrire dans le cursus de l'établissement d'accueil (temps encadré + travail personnel).

Rappel :

- une année de cursus vaut **60 ECTS** soit environ **1400/1500 heures travaillées** (plus ou moins 750 encadrées + 750 heures de travail personnel).
- 1 ECTS équivaut à environ **24/25 heures encadrées et de travail personnel**.

Hors Union Européenne, c'est le temps encadré programmé et le travail personnel qui permettent de construire l'équivalence des études.

⇒ A l'ENSAV en Master1

L'étudiant s'inscrit à hauteur de **60 ECTS MINIMUM**.

U.E.	Nombre d'ECTS	Total ECTS
2 projets – P45	16 ECTS x 2 semestres	32 ECTS
Cours C1-C2	4 ECTS x 2 semestres	8 ECTS
Initiation à la recherche	10 ECTS au 1 ^{er} semestre	10 ECTS
Mémoire Recherche Documentaire	10 ECTS au 2 nd semestre	10 ECTS
		60 ECTS

⇒ Dans l'établissement d'accueil durant la mobilité d'étude

L'étudiant s'inscrit à hauteur de **44 ECTS MINIMUM** pour une année, sachant que l'ENSA-V contrôle la validation de **16 ECTS**. Pour les mobilités semestrielles, Il est nécessaire d'obtenir **27 ECTS MINIMUM** durant ce semestre (voir les tableaux ci-dessous).

Disciplines	1 semestre	2 semestres
1 projet / semestre	27 ECTS minimum	44 ECTS minimum
3 ou 4 enseignements		
dont 1 alimente une Recherche documentaire (M1) suivie dans l'établissement d'accueil ou/et par un enseignant de l'ENSA-V (cf page 'le mémoire du master à l'étranger')		

Attention: les **cours de langue du pays d'accueil** ne seront pas comptés parmi les 44 ECTS à valider pendant la mobilité de l'étudiant.

⇒ **Commission des équivalences à l'ENSA-V**

Au mois de septembre, la commission des équivalences prend connaissance et valide les résultats obtenus dans l'école d'accueil pour une année/un semestre de mobilité. Selon la durée de mobilité, elle crédite 3 ECTS (un semestre) ou 6 ECTS (2 semestres) pour la validation des travaux et l'acquisition de la langue du pays dans lequel a séjourné l'étudiant.

Les validations	Mois d'octobre	2 semestres
La commission des équivalences	enregistre l'attestation des résultats obtenus dans l'école d'accueil	44 ECTS
Mémoire	est validé	10 ECTS
La présentation des travaux sous forme d'exposition	est validée par les enseignants en charge de la destination	2 ECTS
La maîtrise de la langue du pays d'accueil	est validée par les enseignants en charge de la destination en même temps que la présentation des travaux	4 ECTS
		60 ECTS

MEMOIRE A L'ETRANGER

Le Mémoire (M1) à l'ENSA-V se compose de la manière suivante:

- **1^{er} semestre : recherche documentaire**
- **2nd semestre : réalisation du mémoire et soutenance.**

Objectifs:

L'étudiant en 1^{ère} année de master qui part à l'étranger élabore une recherche documentaire sur une question, un objet d'étude puisé dans le pays d'accueil.

La recherche documentaire constitue la première étape du mémoire de master qui sera finalisé à l'école, en juin, au retour de l'étudiant.

Selon ces modalités, la recherche documentaire à l'étranger a pour objectif de permettre à l'étudiant d'ancrer son master dans une dimension internationale et d'enrichir les fonds documentaires de l'école et du laboratoire qu'elle abrite.

Encadrement:

L'étudiant doit **avant son départ à l'étranger** avoir un tuteur de mémoire, parmi les enseignants de l'ENSAV, qui le suivra à distance.

Le M1 à l'étranger:

1^{er} semestre à l'étranger:

Selon le cursus dispensé dans l'établissement d'accueil, l'étudiant s'inscrit à des cours (ou des ateliers/laboratoires) en phase avec le domaine de connaissance dans lequel il compte développer sa recherche. Ses choix doivent recevoir l'approbation de son tuteur. Les inscriptions cumulées équivalent à 10 ECTS.

Dans le cas où les 10 ECTS n'auraient pas été complètement validés à l'étranger, la commission des Equivalences, se réserve la possibilité d'indiquer des enseignements complémentaires à suivre à l'ENSA-V.

2^{ème} semestre à l'étranger :

L'étudiant démarre sa recherche documentaire (UEM1). Les contacts noués sur place dans le cadre des enseignements suivis lui ont permis de préciser un objet d'étude et de trouver des documents utiles à la recherche. L'étudiant rend compte régulièrement de l'avancement de sa recherche à son tuteur. In fine il lui transmet (support papier) son sujet et plan de Mémoire pour validation selon le calendrier du groupe de mémoire auquel il est rattaché.

⇒ Travaux demandés:

Qu'il soit rédigé par l'étudiant ou recueilli par ses soins, tout document doit mentionner ses sources.

Le rapport de recherche doit être introduit par une problématique et par conséquent doit présenter la recherche documentaire de façon raisonnée.

Les documents de référence doivent être rassemblés sous forme d'annexes (support papier ou numérique) et répondre à une qualité de reproduction pour être lus et analysés dans de bonnes conditions.

Outre ces exigences ad minima, les travaux demandés sont définis par le tuteur de l'étudiant.

Validation des UE

1. Validation du M1

En juin: les étudiants remettent au service de la pédagogie leur sujet et plan de Mémoire soumis à validation du directeur de Mémoire et si nécessaire des documents complémentaires début septembre.

2. Validations des ECTS

Avant mi-septembre: les résultats des études suivies durant l'année à l'étranger seront envoyés par les établissements d'accueil. Il peut être utile de conserver toute copie de résultats ou tout document attestant des notes obtenues. À défaut, remplir la dernière page du **Learning Agreement « Après mobilité » avec signature et tampon** de votre établissement d'accueil.

Présentation des travaux

Fin octobre : les étudiants présentent par voie d'affichage dans l'école, devant l'enseignant responsable de leur destination, leurs travaux sous forme de panneaux affichables (3 ou 4 au format A2) et si besoin, un dossier complémentaire sur les travaux réalisés pendant la mobilité. La forme et la présentation du dossier complémentaire sont libres. Les dates seront fixées en accord avec les enseignants responsables de chaque destination et la Commission Internationale. Toute absence lors de cette présentation doit être justifiée auprès de l'enseignant référent et du Service International.

Remise d'un rapport d'études

Un rapport d'étude (format papier et numérique) sur votre année passée à l'étranger est à remettre obligatoirement à la fin de votre mobilité (juin/juillet) au Service International. Il contribue à la constitution d'une « banque de données » sur les mobilités d'échanges internationaux de l'école et permet de renseigner utilement les candidats pour partir l'année suivante. **La transmission de ce rapport conditionne l'obtention des ECTS à valider lors de la présentation des travaux.**

Un rapport spécifique Erasmus+ : "Rapport des participants" (questionnaire en ligne)

Dans le cadre des mobilités Erasmus+, un rapport spécifique appelé "rapport des participants" sous forme de questionnaire est également à remplir par les étudiants ayant bénéficié de bourses Erasmus+. Il vous sera adressé par l'agence Erasmus par mail environ 15 jours après votre retour en France.

Attention : ce questionnaire est obligatoire pour la vérification de votre assiduité durant votre séjour d'étude auprès de l'Agence nationale Erasmus+ et pour l'obtention du 2ème versement de la bourse Erasmus+.

Accueil des étudiants étrangers

Une réunion d'information est prévue fin septembre pour accueillir les étudiants étrangers, en liaison avec l'association Archiabroad.

Les étudiants revenant de mobilité sont particulièrement invités à y participer et à aider les étudiants étrangers dans leurs différentes démarches au sein de l'école (cours, vie étudiante...)

LE DOUBLE MASTER TONGJI-VERSAILLES

Sur la base d'un partenariat entre l'ENSA-V et le CAUP (College of Architecture & Urban Planning) de l'Université de Tongji à Shanghai, le double cursus permet, après 2 années d'études et la soutenance avec succès d'une master thesis et d'un PFE, la délivrance d'un double diplôme valant grade de master en France (architecture) et en Chine (Urban planning and design).

1. Conditions d'inscription

- être titulaire du diplôme d'études en architecture (DEEA) valant grade de licence ou en cours d'obtention
- justifier du niveau B2 de maîtrise de la langue anglaise conformément au cadre européen de référence pour les langues

2. Modalités d'inscription

avant le 14 décembre 2018 :

dépôt auprès du service des relations internationales qui enregistrera votre candidature signée sur formulaire.

avant le 14 janvier 2019 :

confirmation de votre candidature par le dépôt auprès du service des relations internationales d'un portfolio avec curriculum vitae et d'une lettre de motivation **en anglais signée** (1 page).

-fin janvier 2019 :

entretien avec un jury après présélection sur dossier et **en fonction notamment des résultats P31**

Le jury prendra en compte notamment :

- les résultats obtenus durant les années précédentes et ceux des projets des deux derniers semestres
- les motivations de l'étudiant(e) pour cette formation (connaissances linguistiques en chinois ou stages)
- les connaissances linguistiques certifiées en anglais (750 au test TOEIC)

A l'issue de l'entretien, une liste complémentaire pourra être établie.

3. Inscription administrative et paiement des droits d'inscription

L'inscription administrative ainsi que le paiement des droits d'inscription s'effectuent dans l'école d'origine.

4. Organisation des études

La double formation, limitée à 12 étudiants (6 français(e)s et 6 chinois(e)s), est dispensée en langue anglaise tout en réservant une place à l'apprentissage des langues du pays d'accueil : le français et le chinois.

La formation se déroule sur 5 semestres :

année 1 à l'ENSA-V	les étudiants suivent le cursus de formation initiale sur les semestres 7 et 8
un stage de 2 mois à temps plein en milieu professionnel est obligatoire	
année 2 au CAUP de l'Université de Tongji	à travers l'offre de formation sur le semestre 9, les étudiants suivent un projet design ou urbanism ainsi qu'un ensemble de cours couvrant les 30 ECTS nécessaires puis passent leur Master Thesis.
année 3 - 1 ^{er} semestre	PFE à l'ENSA-V ou éventuellement à distance.

Avant l'inscription pédagogique à l'UE PFE, les étudiants doivent remettre au service de la pédagogie un dossier des travaux effectués ainsi que le rapport de stage. Une présentation des travaux est organisée afin de valider le semestre 9.

Si un étudiant ne valide pas les UE nécessaires à l'inscription à l'UE PFE, il réintègre automatiquement sa formation d'origine.

5. Bourse

Une aide à la mobilité de **500€** est versée aux étudiants de l'ENSA-V en master II à Shanghai dans le cadre du double master franco-chinois.

Les projets 4ème/5ème année à l'étranger en 2018-2019:

Pays	Ville/Ecole	Responsables Ensav	Courriel
BRESIL	Rio de Janeiro/Brasilia	Cédric LIBERT/Pierre ANTOINE	cedric.libert@versailles.archi.fr/ pierre.antoine@versailles.archi.fr
COLOMBIE	Bogota	Raphaëlle HONDELATTE / Sophie DELHAY/ Sophie BRONES	raphaelle.hondelatte@versailles.archi.fr sophie.delhay@versailles.archi.fr sophiebrones@gmail.com
ESPAGNE	Barcelone	Luis BURRIEL	lburri76@gmail.com
JAPON	Tokyo	David LECLERC / Stéphane BERTHIER	david.leclerc@versailles.archi.fr / stephane.berthier@versailles.archi.fr
PALESTINE	Naplouse	Luc VILAN / Yves ROUJON	luc.vilan@versailles.archi.fr / yves.roujon@versailles.archi.fr
SENEGAL	Dakar	Guillaume RAMILLIEN / Vincent JACQUES	Vincent.jacques@versailles.archi.fr/ guillaume.ramillien@versailles.archi.fr
THAILANDE	Bangkok	Suzanne STACHER, Thomas RAYNAUD	suzanne.stacher@versailles.archi.fr, contact@buildingbuilding.org
ITALIE/FRANCE/ ALGERIE	Palerme, Marseille, Alger	Djamel KLOUCHE, / Gaëtan BRUNET	djamel.klouche@versailles.archi.fr, gaetanbrunet@gmail.com
SLOVAQUIE	Bratislava	Roberta BORGHI/ Andrei FERARU	agence@aaferaru.com robertaborghi1980@gmail.com
CHILI	Atacama	Nicolas DORVAL-BORY	nicolas.dorvalbory@gmail.com
U.S.A	Marfa (Texas)	Jeremy Lecomte	jamesjeremylecomte@gmail.com
	Chicago	Ido AVISSAR	ido.avissar@versailles.archi.fr
	Los Angeles	Mathieu GELIN, Benjamin COLBOC	matthieu.gelin@versailles.archi.fr, b.colboc@cosa-paris.com

⇒ **L'inscription a lieu :**

- **dès le mois de juillet** pour les P45 du 1er semestre,
- **en octobre** pour les P45 du 2ème semestre,

auprès du Service de la pédagogie et de l'enseignant responsable du P45 demandé.

Un **book** et une **lettre de motivation par destination** sont demandés.

Pour certains P45, l'inscription peut être suivie d'un entretien avec l'enseignant responsable.

⇒ **Les aides financières :**

Pour participer au financement du voyage, une aide de l'ENSA-V est attribuée en fonction de la destination.

En 2018, elle varie entre 180€ (en Europe) et 500€ pour les pays plus lointains (Japon, Brésil).

Cette aide est susceptible de varier chaque année.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, l'étudiant doit fournir tous les justificatifs de déplacement (billets de réservation, transport, cartes d'embarquement).

Attention : Le montant total de l'aide pour l'ensemble du cursus ne peut dépasser 500€. Dès lors, un étudiant qui a déjà bénéficié du montant maximal pour un P45 ne pourra plus prétendre à une aide pour un 2d P45.

Attention : il incombe à l'étudiant

1. de vérifier la validité de son passeport, **surtout pour les étudiants de nationalité étrangère**,
2. de procéder à la demande de visa dès son admission au groupe P45,
3. de se renseigner sur la situation géopolitique de la destination,
4. de se munir d'une attestation d'assurance (remboursement de billet, maladie/accident, rapatriement),
5. il est vivement recommandé de souscrire une assurance annulation pour son billet d'avion.

MOBILITÉ DE STAGE EN MASTER 1

En 5ème année, les étudiants peuvent effectuer leur **stage pratique obligatoire** à l'étranger.

Le lieu d'accueil est à l'initiative des étudiants.

Les étudiants en échange peuvent effectuer ce stage à la suite de leur année d'études à l'étranger dans le pays d'accueil.

Bourse de stage ERASMUS+

Dans le cadre du programme Erasmus+, une bourse de stage peut être accordée à un étudiant de Master qui effectuera le stage de formation pratique en Europe.

L'allocation mensuelle versée en 2018-2019 varie entre 345 € et 445 € pour un stage de 2 mois minimum.

Attention : leur nombre est très limité depuis qu'il existe dans l'UE une gratification du stage à hauteur d'au moins 30% du SMIC. Pour cette raison, elle s'adresse prioritairement aux stages non-rémunérés.

Les obligations des stagiaires dans le cadre du programme Erasmus+ sont notamment :

- **Signature de la Convention de stage par les trois parties (étudiant, Ecole et entreprise)**
- **Signature du Contrat de mobilité Erasmus+**
- **Test OLS**
- **Réponse au Rapport du participant (questionnaire transmis par l'Agence Erasmus).**

AIDES FINANCIERES A LA MOBILITE

Les aides versées aux étudiants sélectionnés pour partir en mobilité dans le cadre d'une convention, varient selon le cadre de l'échange et de la destination.

La nature des ressources et les montants indiqués sont donnés à titre indicatif et concernent l'année universitaire 2018/2019. D'une année sur l'autre, le montant des aides peut varier et certaines aides doivent être confirmées chaque année.

Aides attribuées par le Ministère à la Culture (MC)

1. Bourse à la mobilité internationale du MC

Attribution	uniquement aux boursiers.
Montant attribué en 2018/2019	400 €/mois pendant 6 mois maximum.
Condition	être boursier/ère
Cumul	cumulable avec toute autre bourse ou aide

L'étudiant doit déposer un **dossier de demande** (notification de statut d'étudiant boursier pour l'année en cours, 1 RIB) auprès du Service International **avant la fin juillet 2019**.

2. Aide de mobilité internationale du MC

Attribution	peut être attribuée , aux étudiants non boursiers
Montant attribué en 2018/2019	152€/mois limité à 6 mois .
Conditions	- situation personnelle et financière de l'étudiant, - du soutien apporté par d'autres organismes (administrations/collectivités territoriales), - du coût de la vie de la destination.
Cumul	- cumulable avec toute autre bourse ou aide - ne peut être obtenue qu'une seule fois durant le cursus, quelle que soit la forme ou la durée du séjour précédemment financé.

L'étudiant doit déposer un **dossier de demande** (lettre indiquant les motifs de la demande, 1 RIB, avis d'imposition 2018) auprès du Service International **avant la fin juillet 2019**.

Aide attribuée par la région Ile de France

⇒ AMIE : Aide à la mobilité internationale étudiante d'IDF

Attribution	- sur critère social qui est déterminé par le quotient familial et calculée sur la base de l'avis d'imposition 2018. - le quotient familial doit être inférieur ou égal à 19 190 €
Montant attribué en 2018/2019	environ 250 € par mois de séjour, en fonction de l'enveloppe budgétaire octroyée par la région Ile-de-France à l'école.
Conditions	- situation personnelle et financière de l'étudiant, - du soutien apporté par d'autres organismes (administrations/collectivités territoriales), - du coût de la vie de la destination.
Cumul	- cumulable avec d'autres aides institutionnelles mais non cumulable avec une autre aide régionale.

L'étudiant doit déposer un **dossier de demande** (lettre indiquant les motifs de la demande, 1 RIB, avis d'imposition 2018) auprès du Service International **avant la fin juillet 2019**.

⇒ Autres aides dans les régions

Les étudiants habitant ou relevant d'une autre région peuvent prendre contact avec leur Conseil régional ou leur ville pour faire une demande d'aide à la mobilité internationale. Ces aides ne sont pas cumulables avec l'AMIE.

Aide attribuée par l'Union Européenne - dans le cadre d'Erasmus+

- Attribution :

cette aide octroyée par l'Union est attribuée **uniquement aux étudiants de mobilité d'Erasmus+** dans les destinations suivantes : Athènes, Barcelone, Berlin, Bratislava, Bruxelles, Bucarest, Darmstadt, Delft, Istanbul, Glasgow, Liège, Lisbonne, Madrid, Mayence, Milan, Munich, Palerme, Porto, Rome, Tallinn, Valladolid, Venise, Vienne.

La Commission Européenne classe ces destinations par "**groupes**" en tenant compte du **coût de la vie** dans les différents pays du programme.

(En €)	Pays de destination	Bourses Etudes (2018-2019)
Groupe 1 (Coût de vie élevé)	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume Uni, Suède,	295/mois
Groupe 2 (Coût de vie moyen)	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	245/mois
Groupe 3 (Coût de vie faible)	Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	195/mois

- Conditions :

le paiement est versé en 2 fois :

1. **novembre/décembre** : acompte de **80 %** du montant à **réception de**
 - l'attestation d'arrivée de l'étudiant
 - de son learning agreement
2. **décembre de l'année suivante** : solde de **20%** du montant au retour de l'étudiant
 - à réception de l'attestation de départ,
 - de son 2ème test OLS validé,
 - de son Rapport de Participant en ligne
 - et en fonction de la validation du **Rapport Final Erasmus+** par l'école.

Rappel : toutes ces aides sont versées directement sur le compte bancaire de l'étudiant qui doit fournir un RIB avant son départ.

COORDONNEES DES ETABLISSEMENTS PARTENAIRES

1. Dans le cadre d'Erasmus+ :

ALLEMAGNE

Berlin

Technische Universität Berlin / Fachbereich Architektur (<http://www.tu-berlin.de>)

SEKR A 20 FB8 Architektur

Strasse des 17 – Juni 135 – 10623 Berlin - ALLEMAGNE

Tél. : 00 49 30 314 24 696 – fax : 00 49 30 314 24 067

Europe/Erasmus+ Incoming Students : Béatrice VINCI (exchange.programmes@tu-berlin.de)

Correspondant enseignant : Professeur Finn GEIPEL

Darmstadt

Technische Universität Darmstadt (<http://www.tu-darmstadt.de>)

Karlinenplatz 5 - D 64289 Darmstadt

Institutional Erasmus+ Coordinator : Vroli THIELE

Correspondant administratif : Tanja TORRES ALBERICH (torres@pvw.tu-darmstadt.de)

Correspondant enseignant : Professeur Andreas GARKISCH

Mayence

Fachhochschule Mainz University of Applied Sciences

Faculté d'Architecture de Mayence (<http://www.fh.mainz.de> et <http://www.iprod-fh-mainz.de>)

Am Getreidespeicher 29 D-55120 Mainz - ALLEMAGNE

tél. : 00 49 (0) 6131 5767-57 - fax : 00 49 (0) 6131 5767-59

Correspondant administratif :

Gabriele MULLER-GERBHARDT (gabriele.mueller-gerbhardt@hs-mainz.de)

Correspondant enseignant : Professeur Emil HADLER

Munich

Technische Universität München (<http://www.international.tum.de>)

Arcisstrabe 21 | D-80333 München

Director - International Office : Simone FROEHLICH (froehlichs@zv.tum.de)

Tel : 00 49 89 | 289 22393

Responsable international : Giovanna BIANCHI (international@ar.tum.de)

Responsable Erasmus+ : Dörte PTASSEK (incoming@zv.tum.de)

AUTRICHE

Vienne

Technische Universität Wien – School of Architecture (<http://www.rpl-arch.tuwien.ac.at>)

Karl Splatz 13 – 1040 Vienna – AUSTRIA

Tél. : 00 43 1 58801 25001 – fax : 00 43 1 58801 25099 – e250@tuwien.ac.at

Exchange Incoming Student Officer: Simone SOUCZEK (simone.souczek@tuwien.ac.at)

Fridolin SCHRAFFI (fridolin.schraffi@tuwien.ac.at)

BELGIQUE

Bruxelles

Université Libre de Bruxelles (ULB) (<http://www.ulb.ac.be/horta>)

Campus de la Plaine, CP248

Bd. du Triomphe (accès 5, Bat. S) B – 1050 Bruxelles (Belgique)

Tél. : 32 0 2 650 50 50 – Fax. : 32 0 2 650 50 93 – isahorta@ulb.ac.be

Coordinatrice des échanges : Elizabeth OLIVARES-FONTT (elizabeth.olivares-fontt@ulb.ac.be)

ULB - Incoming Students/Nominations : GOMEZ GARCIA Luis Manuel (LuisManuel.Gomez.Garcia@ulb.ac.be)

Liège

Université de Liège

1 rue Courtois B- 4000 Liège (Belgique)

Directeur de la faculté de Liège : Monsieur Charles GOOSENS (mgoossens@archilombart.ulg.ac.be)

Tél. : 32 0 4 221 79 00 – Fax : 32 0 4 221 79 20 – e-mail : info@archi-lombard.ulg.ac.be

Coordinatrice Erasmus+ : Dominique D'ARRIPE

Responsable de la mobilité étudiante : Melara DE BUSSETTA RAQUEL

Gestionnaires des étudiants entrants :

Marta KUCHARSKA (marta.kucharska@ulg.ac.be) et Pauline ANTOINE

Secrétariat relations internationales :

Carmen VALENTI (carmen.valenti@ulg.ac.be), Pascal RONDELET (pascal.rondelet@ulg.ac.be)

ESPAGNE

Barcelone

Universitat Politècnica de Catalunya - U.P.C. (www.upc.es/etsab)

Escuela Tècnica Superior d'Arquitectura de Barcelona – E.T.S.A.B.

Avenue Diagonal, 649 - 08028 BARCELONA – ESPAGNE

tél. : 00 34 93 401 63 45 - fax : 00 34 93 401 63 38

International Officer : Natalia FORCADA et Alicia GARCIA DEL BLANCO (mob.etsab@upc.edu)

Correspondant enseignant : Monsieur Ferran SAGARRA TRIAS

Valladolid

Escuela Técnica Superior de Arquitectura

Universidad de Valladolid (<http://www.uva.es>)

Plaza de Santa Cruz, 8 - 47002 VALLADOLID – ESPAGNE

tél. : 00 34 983 42 34 26 ou 00 34 983 42 34 60 - fax : 00 34 983 42 34 25

Responsables relations internationales :

Maria Fatima AREVALO (mariafatima.arevalo@uva.es)

Miguel SOUTO BARTOLOME (miguelpablo.souto@uva.es) – (relint@uva.es)

Enseignant responsable de Versailles : Eduardo Miguel GONZALVEZ-FRAILE (egfrailez@gmail.com)

Madrid

Escuela Técnica Superior de Arquitectura de Madrid (<http://www.upm.es>)

Avenida. Juan de Herrera, 4

28040 MADRID-ESPAGNE

Tél. : 00 34 91 336 36 60 – fax : 00 34 91 336 36 64

Tél. : 00 34 91 336 6267 – fax : 00 34 91 336 36 64

International relations Officer : Lorena RODRIGUEZ MARTIN (lorena.rodriguez@upm.es)

Coordinateur du département des échanges internationaux : Javier GARCIA-GERMAN

Coordinateur de la faculté : Luis MOYA (director.prog.eu@upm.es)

ESTONIE

Tallinn

Estonian Academy of Arts / Eesti Kunstiakadeemia

International Office / Välissuhete osakond

Estonia pst 7 - Tallinn 10143

Tel: +372 626 7388

Fax: +372 626 7350

Responsable des relations internationales : Maria JÜRISSEON (maria.jurisson@artun.ee)

GRECE

Athènes

National Technical University of Athens N.T.U.A. (<http://www.uoa.gr>)

9, Iron Polytechniou Street - 15780 Athens – GREECE

Pr Head of school of architecture: Eleni HAISTROU

Coordinatrice du département Erasmus+ architecture : Irène EFESSIOU, Pr. N.T.U.A.

Exchange Officer: Eleftheria VAROUCHAKI (evarouchaki@arch.ntua.gr)

ITALIE

Milan

Politecnico di Milano

Via Durando 10 – I - 20158 Milano - ITALIE

Tél. Facoltà + 39 02 2399 2627

Tél. : + 39 02 2399 2677

Prof. Erasmus+ Institutional Coordinator : Giancarlo SPINELLI

Exchange : Elena BELCREDI et Giona CAPURSO (exchange-leonardo@polimi.it)

Palerme

Facoltà di Architettura dell' Università degli Studi di Palermo

Dipartimento di Architettura

Corso Vittorio Emanuele, 188

90133 Palermo (Italy)

Tél. : +39(0)91 6111365 - Fax. : +39(0)91 6111820

Erasmus+ Office : Angela Maria RAGONESE (relinter@unipa.it), Silvia CELANO (silvia.celano@unipa.it), Richard ORTHOFER (richard.orthofer@unipa.it)

Correspondant enseignant : professeur Zeila TESORIERE (zeila.tesoriere@unipa.it)

Rome

Universita Degli Studi di Roma « La Sapienza »

Dipartimento di Pianificazione Territoriale e Urbanistica

00196 Roma Via Flaminia 70 – ITALIE

tél. : 00 39 06 499 12730 - fax : 00 39 06 499 12735

Responsable Erasmus+ : Dottissa Maria VITTORIA DI ROBERTO (architetturaerasmus@uniroma1.it)

Responsable international/Erasmus+ : Daniela ASTOLFI (erasmusincoming@uniroma1.it)

Correspondant administratif : Maria RAZIA SCIFONI (socrates@uniroma1.it)

Correspondant enseignant (France) : Giacinto DON VITO

Rome 3

Universita Degli Studi di Romatre

Via Ostiense, 159, 00154 Roma, Italie

Correspondant enseignant : Prof. Luca Montuori (luca.montuori@uniroma3.it)

Correspondant administratif:

Venise

Facoltà di Architettura Tolentini (<http://www.iuav.it>)

Santa Croce-Campo della Lana 601

30135 Venezia-ITALIE

Incoming student officer : Paola DE ROSSI (mobilitastudenti@iuav.it)

PAYS-BAS

Delft

Faculté d'architecture de Delft

Julianalaan 134 – 2628 BL – DELFT

Directeur Karin LAGLAS

Institutional Erasmus+ coordinator : Gerdien DE GRAAF (internationaloffice-bk@tudelft.nl)

Correspondants administratifs :

Doesjka DE JONG, Madeleine DE MORREE, Anke HACQUEBORD, Rosanne VAN BLADEREN

(internationaloffice-bk@tudelft.nl)

PORTUGAL

Porto

Universidade do Porto (<http://www.up.pt>)

Facultade de Arquitectura Reitoria

Rua do Golgota, 215

P-4150-755 Porto, PORTUGAL

Tél. : +351 22 040 8174 ou +351 22 040 8056 –Fax. : +351 22 040 81 83

Service mobilité : Maria DA CONCEICAO FREITAS NOVERCA (mnoverca@arq.up.pt),
(international@reit.up.pt)

Responsable enseignant : Monsieur Suares Carneiro (France)

Lisbonne

Universidade Técnica de Lisboa

Facultade de Arquitectura

Rua Sà Nogueira – Polo Universitario da Ajuda

1349-055 Lisboa, Portugal

Coordinateur institutionnel Erasmus+ : Pr Pedro DIAS RODRIGUES PIMENTA

Tél. : +351 21 361 50 80 ou +351 21 361 50 17

Erasmus+ officer : Joao FERNANDES, Marco ALVES (gmovilidades@fa.utl.pt)

ROUMANIE

Bucarest

University of Architecture « Ion Mincu » de Bucarest

18-20 Academiei STR, SICT, 1

010014 Bucarest - ROUMANIE

Coordinator for incoming students: Adrian MOLEAVIN (adrianmoleavin@gmail.com)

Erasmus+ department coordinator: Dr. archi. Corina DUSOIV

Administrative contact: Iulia MATEI (erasmus_architectura@yahoo.com)

(International_office@uauim.ro)

Erasmus+ institutional coordinator: prof. Doina NICULAE (email.doina@uauim.ro)

ROYAUME UNI

Glasgow

Ecole d'Architecture de Glasgow

La Mackintosh School of Architecture

167 Renfrew Street – United Kingdom - Glasgow G36RQ – SCOTLAND

tél. : 00 1 514 343 7075 – fax: 00 1 514 343 2097

Exchange coordinator: Alan HOOPER

Erasmus exchanges officer: Claire CHIDGEY-CARMICHAEL (c.carmichael@gsa.ac.uk)

SLOVAQUIE

Bratislava

Slovak University of technology

Faculty of Civil Engineering, Radlinského 11, 810 05 Bratislava

Marcela Cabadajová

International office, Radlinského 11,

810 05 Bratislava

Phone: +421 2 59274 647

marcela.cabadajova@stuba.sk

TURQUIE

Istanbul

University ITU

Ayazaga Kampusu, Otomasyon Binasi, Kat : 2 - TR-34469 Malak

Tél.: + 902122857183/84

Sanem ERSINE-MASATLIOGL et

Director of Erasmus office : Serpil SIDGWICK

Correspondant administratif : Mr Iteris Guçlüer (erasmus@itu.edu.tr)

Istanbul Bilgi

Istanbul Bilgi University

International Office

Eski Silahtaraga Elektrik Santrali

Kazim Karabekir Cad. No: 2/13

34060 Eyup/Istanbul-Turkey

Erasmus Institutional Coordinator: Beyhan Demir Langlois (erasmus@bilgi.edu.tr)

2. Dans le cadre de conventions passées avec des établissements d'enseignement étrangers sur le cursus initial :

ARGENTINE

Buenos-Aires

Universidad de Buenos Aires - FADU-UBA

Pabellon II-4° piso - CP BFA 1428

Ciudad de Buenos Aires - Argentina

Doyen Monsieur Eduardo CAJIDE (ingrado@fadu.uba.ar)

Secretario de Relaciones internacionales : Maria Mercedes ACHILLE (estudiantesincoming@faduLuba.ar)

Tél. : 0054 114789 6283

Cordoba

Universidad Nacional de Cordoba – Facultad de Arquitectura, Urbanismo y Diseño

Av. Velez Sarsfield 264-5000 Cordoba – Argentina – CC 728

Tél. : 0351 4332091/95 int 107 / Fax : 054-351-4332092

Correspondant administratif : Ezequiel PEREYRA (internacionales@fau.unc.edu.ar)

BRESIL

Rio de Janeiro (FADU)

Faculdade de Arquitectura e Urbanismo da Universidade Federal do Rio de Janeiro

Av. Pedro Calmon, 550- Prédio da Reitoria, 2° andar – Ilha do Fundão – RIO DE JANEIRO – BRESIL

Responsable International Affairs Office : (ElaineSilva@reitoria.ufrj.br)

International student Exchanges Coordinator – Tél. : 00 55 21 2598 1990/1656 – Fax : 00 55 21 2598 1991

Correspondant relations internationales : (intercambio@fau.ufrj.br)

Correspondant enseignant : Monsieur Guilherme LASSANCE

Rio de Janeiro (PUC)

Pontifica Universidade Catolica do Rio de Janeiro (PUC)

Rua Marquês de Sao Vicente, 225

Ed. Padre Leonel Franca, 8° andar – Gavea

22453-900 Rio de Janeiro – RJ – Brasil

Correspondante administrative : Linda Cristina SOUSA (incoming-ccci@puc-rio.br)

Sao Paulo

Universidade Presbiterana Mackenzie (<http://www.mackenzie.br/fau>)

Rua da Consolação, 930 –Predio 9

01302-907 Consolação –SAO PAULO

arquitectura@mackenzie.br

Director : Valter CALDANA

Correspondante administrative : Aline ALVES DE PAULA (aline.paula@mackenzie.br)

CANADA

Montréal

Ecole d'Architecture de l'Université de Montréal (<http://www.umontreal.ca> et <http://www.international.umontreal.ca>)

C.P. 6128 - Succursale Centre Ville - MONTREAL QC H3C 3J7

tél. : 00 1 514 343 7337 - fax : 00 1 514 343 7138

Conseillère en mobilité étudiante/Europe/Moyen-Orient : Caroline TEHARD (caroline.tehard@umontreal.ca)

Secrétaire de la Directrice : Ginette LAMBERT – ginette.lambert@umontreal.ca

Attaché de coopération : Vanessa SANDOVAL

Relations internationales : Frida ANBAR – frida.anbar@umontreal.ca

CHINE

Shanghai

Tongji University

College of Architecture and Urban Planning

1239# Siping Road, 200092 Shanghai P.R. China

Tel : 0086-21-65983592 – Fax : 0086-21-65986707

International Cooperation Office, Building B - Room 122

Responsable du bureau international : Hannah DONG (hannahdong@tongji.edu.cn)

Assistant : Ying QU (y.qu@whitr.org)

Enseignant correspondant : Professeur Jian ZHUO

ETATS-UNIS

Chicago (Illinois)

Illinois Institute of Technology - College of Architecture

S.R. Crown Hall - 3360 South State Street

Chicago, IL 60616-3793 - United States

Correspondante Coordinatrice:

Susan Conger-Austin Assistant Dean, Director of International Affairs; Studio Professor (conger@iit.edu)

Houston (Texas)

University of Houston - Gerald D. Hines

College of Architecture and Design

Correspondant enseignant: Professor Dietmar Froehlich, Mr Rodriguez Fernandez

Correspondante administrative: Trang Phan (tphan@central.uh.edu)

JAPON

Kyoto

Kyoto Institute of Technology (KIT) - Département d'architecture

Matsugasaki Sakyô-Ku - Kyoto 606-8585 – JAPAN

Tél : 00 81 75 724 7628 - Fax : 00 81 75 724 725

Director : Hiromi KOBAYASHI (bureau-n@Kit.ac.jp)

Correspondant : Masatsugu NISHIDA

Student Exchange - Akana YOSHIDA (ab7131f@jim.kit.ac.jp)

LIBAN

Beyrouth

L'Académie Libanaise des Beaux-Arts - Université de Balamand

Beyrouth- Liban B.P. 55251

Dr. Joseph Rustom

Doyen assistant/

Directeur des études

Ext: 174 (jrustom@alba.edu.lb)

MAROC

Rabat

Université internationale de Rabat

Directeur exécutif en charge des relations internationales : Daniel Léonard

(daniel.leonard@uir.ac.ma)

THAILANDE

Bangkok

Université de Chulalongkorn - Faculté d'architecture

Phyathai Road, Pathumwan, Bangkok 10330, THAILANDE

Deputy Dean for the Foreign Affairs : professeur Siriwan SILAPACHARANAN

Correspondant administrative : Sansanee BOONNITIPRASERT (aunniework@gmail.com)

Correspondant enseignant (France) : Prin JHEARMANEECHOTECHAI

SUISSE

Genève

Haute Ecole de paysage d'ingénierie et d'architecture (HEPIA)

Rue de la Prairie 4, 1202 Genève, Suisse

Correspondante administrative : Maude FRELECHOUX

(international@hes-so.ch)

Correspondante International Officer : Natascia KYBURZ

(natascia.kyburz@hefr.ch / relinternationales@hefr.ch)

Correspondante enseignant master: Karine ONORATO

(Karine.onorato@hes-so.ch)

NOMS DES ETUDIANTS SORTANTS (2016-2019)

Destinations	Noms (2016-2017)	Noms (2017-2018)	Noms (2018-2019)
Allemagne (Berlin)	HELM Elise RICHTER Anna	GRIFFON Théo THIOLLIER Félix	GOIX Clémence PARONNEAU Nicolas
Allemagne (Darmstadt)	HAMEL Morgane		
Allemagne (Mayence)	PROVOST Noémie		
Allemagne (Munich)	DELANNOY Pierre-Yves MINCHIN Laura	DAUSSY Louise OUDON Marie	DUPLANTIER Maillys ONIFADE Malcolm
Autriche (Vienne)	SENECA Victoire BERTHAUD Clara	DE COURTIVRON Ambroise TREZIERES Robin	TOUATI Alexandre
Belgique (Bruxelles)	GUEGUEN Mélanie	BROCHIN Antoine MOLET Matthieu	CAILLE Nathan HAUDRECHY Marie
Belgique (Liège)			
Brésil (Rio de Janeiro/ FAU)	MASSA Shéhérazade	FLAMBARD Julie PAVOT Justine	IRION Léa
Brésil (Rio de Janeiro/PUC)	STOMP Louison VOLANT Felix	GONCALVES M. Jessica MOTTAIS Gaëlle	DELANGE Louise DENAT Clémence
Brésil – Sao-Paulo	RAMSTEIN Isadora	DENIELE Léa	CARLES Charlotte
Canada (Montréal)	FARGUES Edouard THIAW- WING-KAI Guillaume	DEBEST Nicolas GREC Estelle	PERNOT Félix RENAUD Marion
Chine (Tongji)	LIBERGE Marjolaine EL HOUARI Mounia RIHOUX Quentin GUELLEC Mai BULTE Margaux LENFANT Carole	DESJARDIN Leonard Khedraouel Youssef Meneghetti Ambre Plaquevent Pierre Jastrzebski Eva Roux Alice	
Espagne (Barcelone)	VERSACI Eve DESILLE Camille	FAKHRY Jeffrey	BOISSIERES Joris PULL Marie-Charlotte
Espagne (Madrid)	BLANDIN Jeanne GHERTESCU Mirella	CHARRON Chloé GUILLOT Margaux	LHARICHI Dounia MERQUIOL Valentin
Espagne (Valladolid)		FAGGION Alix	
Estonie (Tallinn)			CAMUS Gabriel
Etats-Unis (Houston)		CHEYSSON Camille	PEPIN Théodore
Grèce (Athènes)	ROUSSON Florianne	SAMAMA Pauline MOREAU François	GEMBOLYS Manon
Italie (Milan)	BONY Julien MEKKAOUI Ismeth	BOUCHU Eleonore MARGUERIE Alexandre	FLOTTES Roxane MACHARD Adélaïde
Italie (Palerme)	BONNEFOND Stephane TOUCHARD Juliette		MAHOUX Charles-Louis JACTAT Eléonore
Italie (Rome)	COPPI Claudia HELIOU Hugo HERVOUET Louise KLEIN Byron LERIN Rozenn	BION Benjamin DEBENE Dominique VERHAEGHE Vincent WINDECK Aude MOHAMED Y. Farouk	DUCHEZ Eugénie JUTTEAU Thomas PALLOTTA Daent GOETSCH Caroline
Italie (Roma3)		COLOMBEL Wilfried GONCALVES Céline	BENCHEKROUN Zineb PICARD Victoire
Italie (Venise)	ISIDORE Louis LE Thanh-Thao	DOS SANTOS V. Jennyfer MORIN Alice	CALVIAC Alix SAINT AMAND Raphaël Julien

Destinations	Noms (2016-2017)	Noms (2017-2018)	Noms (2018-2019)
Japon (Kyoto)	HAYATI Massih ZWYGART Jonathan	LE BERRE Quentin PELISSIER Clément	MAI Viet-Anh MONRREJEAU Chloé
Pays-Bas (Delft)	JEROME Julia	POLIN Marine	MADEC Elodie
Portugal (Lisbonne)	GROSSARD Lou	LOMBARD LATUNE Coline MOULIS Charlotte	BREVET Laura
Portugal (Porto)	BERTRAND Coralie	DOMENGER Raphaël	GATTO Marielle LOREN DE MOURA Mélanie
Roumanie (Bucarest)	JOSSE Fanny	LANCHES Geoffroy	MOREAU Romane
Royaume-Uni (Glasgow)	TEBOUL Noé	TA TRUNG Hieu	LIOTIER Victoria
Suisse (Genève)		MORICEAU Pierre TURCQ Hannah	BLONDE LLORENS Clara KOCHALSKI Antoine
Thaïlande (Bangkok)	BOURGIGNON Florian CHHIIH Jaafar JAN Clara LINDER Charlotte RASIAH Abirami WOODS Marie	CAMBRE Luna LEDUC Tristan MACARRY Thaïs PAGEAU Léa JACQUENS Stephen LEMAITRE Laëtitia	GODARD Armand KHODRI Ayoub LANGLOIS Inès UDA Lucile RALAINARIVO RAVINSON Larry
Turquie (Istanbul- Bilgi)		PAULET Grégoire	
Turquie (Istanbul-ITU)	CAILL Baptiste DE BULTS Alexandra	Rodrigues Noémie Zoubair Amal	RICHARD Emma LEBLOND Augustin

De février à février

Destinations	Noms (2016-2017)	Noms (2017-2018)	Noms (2018-2019)
Argentine (Buenos-Aires)	BARBE Paul-Antoine QUEVA Alice SATTTLER Manon TANDIA Djimé VIALLIS Clara	Avril Marie-Océane Duchêne Elise Chillet Naomi	ARTAGNAN Alexia COLLARD-FITTE DE SOUCY Mahaut R'KIEK Mervat AMIEL Valentin PIGEARD Quentin
Argentine (Cordoba)	BONNET Théodore LAHAYE Pierre	Merleau Anouk Simon-Thomas Maud	QUEMADA Manon GARNIER Morgane

NOMS DES ETUDIANTS ENTRANTS (2016-2019)

DESTINATIONS	Noms (2016-2017)	Noms (2017-2018)	Noms (2018-2019)
Allemagne (Darmstadt)			
Allemagne (Mayence)	Oussama HAMAMI	Patrick EHRENSBERGER	
Allemagne (Munich)	Hanna ALBRECHT		
Autriche (Vienne)	Ece ATIL		
Argentine (Buenos-Aires)		Tomas ALDANONDO Mercedes MACDONNELL	
Argentine (Cordoba)	Zoe CHERRO		
Belgique (Bruxelles)		Tatjana OZMEC	Béatrice NADESSIN
Belgique (Liège)		François DUMONT	
Brésil (Rio de Janeiro-FAU)			
Brésil (Rio de Janeiro-PUC)			
Brésil (Sao-Paulo)	Alexandre CERAVOLO ABRAHAO	Juliana OLIVEIRA NASCIMENTO	
Canada (Montréal)			
Chine (Tongji)	CAI Yifan LIN Xingru SUN Meiling WANG Zixin WU Yiqin ZHOU Yunjie	ZHOU Danni ZHOU Xiaozhen YU Jinglun LI Wei SUN Xuejing WAN Chenxin	
Espagne (Barcelone)		Edurne SANZ MUR	
Espagne (Madrid)	Maria Teresa PASTOR NOVELLA Maria Victoria MATA DE MATEO	Maria Marta MONTILLA MUNOZ Fatima CHEMLAL BENSAMAR	Irene BEASCOA CIVERA Marta CARRASCO HORMIGOS
Espagne (Valladolid)			
Estonie (Tallinn)			Kristel AKERMAN
Grèce (Athènes)		Eleni PAPAKOSTA Ioanna PLATANIA	Maria STERGIOU Georgia Christina DRELIOU Ifigeneia GKOUA
Italie (Milan)	Giuseppina VASTOLA		Mansour Sabri KASHTA Maciej TOMASZEWSKI
Italie (Palerme)		Federica ANELLO	Sonia COPPOLINO
Italie (Rome-La Sapienza)	Michele LAZZAZZERA		
Italie (Roma3)		Edoardo PETRACCONE	Davide CAMPATI
Italie (Venise)	Susanna DE VIDO Francesca ROCCHI	Gianluca MASIERO Camilla TOGNI	Matteo ANDREOTTA Marco RENZI
Japon (Kyoto)	Mao TODOROKI	Hiroshi NOHMI Wataru TSUTSUI	
Maroc (Rabat)	Mohamed Ilyas BOUACHIK Nadine ELBLIDI	Inasse EL ABOUDI	
Pays-Bas (Delft)			
Portugal (Lisbonne)			
Portugal (Porto)	Ana Felipe FRANCO GOMES Pedro Miguel CORREIA MARQUES		Ana Mafalda RIBEIRO SILVA MARQUES
Roumanie (Bucarest)	Mara Teodora CATARGIU Diana Biatris BUTA	Mihnea Ionut TUDOR Adriana Maria POPA	
Royaume-Uni (Glasgow)			Piotr PAWLISZYN Oulia VOULGARI
Suisse (Genève)			
Etats-Unis (Houston - Texas)		Thomas FERGUSSON	
Thaïlande (Bangkok)			Chanon SUTHAROJ Puntawan SUPPAKORNWIWAT Dhataroth CHAIWARASILPA Pomnaphat KHAMPIRANON Pomphat BEJRANANDA Natcha KIKHOONTOD
Turquie (Istanbul)	Bengisu YUDOS (BILGI)		

CARTE DES ACCORDS



Notre établissement comptabilise actuellement 41 accords d'échange avec des partenaires dans 23 pays.

EUROPE**ALLEMAGNE**

Berlin (TU Berlin)
Munich (TU Munich)
Darmstadt (TU Darmstadt)
Mayence (HS Mainz)

AUTRICHE

Vienne (TU Wien)

BELGIQUE

Bruxelles (ULB)
Liège (Uni. De Liège)

ESPAGNE

Barcelone (ETSAB)
Madrid (UPM)
Valladolid (UVA)

ESTONIE

Tallinn (EAA)¹

GRECE

Athènes (NTUA)

ITALIE

Milan (Poli. Di Milano)
Rome (La Sapienza)
Rome (Roma 3)
Palerme (Unipa)
Venise (IUAV)

PAYS-BAS

Delft (TU Delft)

PORTUGAL

Lisbonne (Uni.Tech. Lisboa)
Porto (Uni. Do Porto)

ROUMANIE

Bucarest (Ion Mincu)

SLOVAQUIE

Uni.Tech. Bratislava

SUISSE

HEPIA Genève

ROYAUME-UNI

Glasgow (GSA)¹

TURQUIE

Istanbul (ITU)
Istanbul (BILGI)

HORS-EUROPE**ARGENTINE**

Buenos Aires (FADU-UBA)
Cordoba (FAUDI)

BRESIL

Rio de Janeiro (FAU)
Rio de Janeiro (PUC)
Sao Paulo (Mackenzie)

CANADA

Montréal (Uni. Montréal)

JAPON

Kyoto (KIT)
Tokyo University

LIBAN

ALBA Beyrouth

SENEGAL

CUAD Dakar

SUISSE

Genève (HEPIA)

THAILANDE

Bangkok (Uni. Chulalongkorn)

MAROC

Rabat (Uni.Internationale de Rabat)

U.S.A.

Chicago IIT
Houston (GD Hines College)